

LA BIENVEILLANCE DU BÉNÉVOLE

Qu'est-ce qu'un bénévole ? C'est une personne qui agit de sa propre volonté, sans y être obligée, gracieusement et donc sans rémunération. Ces caractéristiques suffisent à définir le mot selon les dictionnaires d'aujourd'hui. Tel est le sens moderne, surgi dans la langue vers la fin du XIX^{ème} siècle. Le bénévole n'est donc pas un salarié, et il n'exerce pas une profession, même s'il peut être indemnisé des frais que son activité occasionne. Bref le bénévolat est une activité que l'on exerce en plus ou en dehors d'une profession, de façon désintéressée.

En réalité les choses sont plus complexes. En effet, il arrive que le bénévolat désigne le volontariat d'un professionnel qui accepte de participer à une mission, à une action, selon le modèle militaire : la rémunération n'est alors pas exclue comme dans le cas d'engagements humanitaires. De plus, le bénévole participe généralement à la vie associative et se confond parfois avec le militant qui œuvre pour promouvoir une cause, si bien que la frontière est parfois bien tenue entre bénévolat et militantisme ; et le fait que les deux activités soient gratuites, voire coûteuses pour ceux qui s'y adonnent contribue à brouiller la frontière.

Peut-être que pour y voir plus clair nous aurions intérêt à redécouvrir les sédiments déposés par l'histoire sémantique d'un terme qui, pour avoir été fixé dans sa signification moderne, n'en a pas moins parcouru une longue trajectoire recueillant un héritage considérable.

Première découverte : l'étymologie nous apprend que le bénévole désigne une personne animée de dispositions bienveillantes puisque le bénévole (en latin *bene, volo*) est celui qui « veut » le « bien ». (*Veillant*, dans bienveillant est une forme ancienne du verbe vouloir qu'on retrouve approximativement dans l'impératif ou dans le subjonctif *veille*.) La définition de Thomas d'Aquin, par exemple, décalque exactement l'étymologie : la bienveillance, explique-t-il, est " un acte de la volonté par lequel nous voulons du bien à autrui ". Le bénévole est donc un bienveillant.

Si nous suivons maintenant la piste de la bienveillance, nous ferons une seconde découverte : elle a fait l'objet de nombreux développements dans l'histoire de la pensée. Les philosophes grecs, romains, médiévaux, apporteront une riche contribution à la notion. Ainsi la bienveillance est nécessairement associée à la bienfaisance (faire le bien) comme le remarque Thomas d'Aquin. Et avant lui Cicéron avait même assimilé la bienfaisance à la bienveillance. En effet la bienveillance comme disposition de la volonté doit obligatoirement s'accompagner d'un acte extérieur et c'est cela la bienfaisance. Vouloir le bien, c'est le faire.

On doit aussi à Cicéron une distinction souvent reprise après lui entre la bienfaisance négative et la bienfaisance positive. La bienveillance négative s'apparente, en fait, à la justice : il s'agit de ne pas nuire et d'accomplir ses devoirs par rapport à ceux auxquels nous sommes liés. La bienveillance positive, ou bienveillance au sens propre, est une obligation morale et non juridique : elle consiste à aider autrui en atténuant son mal, ou encore en lui procurant un bien supplémentaire. La vraie bienveillance, selon Burlamaqui, juriste suisse, contemporain de Rousseau " consiste à faire gratuitement en faveur de quelqu'un quelque chose qui demande ou de la dépense ou des soins pénibles ». Mais la bienveillance ne doit pas aller jusqu'à se dépouiller de son strict nécessaire avait prévenu Thomas d'Aquin, ni fournir à autrui les biens qu'il désire subjectivement mais seulement ceux qui lui sont objectivement nécessaires ou utiles, y compris les remèdes douloureux selon le stoïcien Sénèque.

Ce trop bref aperçu sur la notion de bienveillance, ancêtre sémantique de la bénévolence comme on disait autrefois, offre l'occasion de méditer sur les tâches des bénévoles d'aujourd'hui, même si les idées de Sénèque, par exemple, mériteraient certainement d'être explicitées et nuancées, ce qui fera peut-être l'objet d'une prochaine rubrique.